

Avant de partir en voyage...

Un long voyage en voiture ne s'improvise pas tant du point de vue de la sécurité que de celui du confort. Qui veut aller loin ménage sa monture !

Avant de charger vos valises pour prendre la route, veillez à préparer votre véhicule de A à Z à ce long trajet. L'idéal serait de pouvoir confier votre voiture à un garagiste ou à un centre de contrôle technique pour un check-up complet. A défaut c'est à vous qu'il revient de passer au crible tous les points de sécurité de votre voiture à commencer par les pneus.

Non seulement leur bon état est un élément de sécurité fondamental mais des pneus usagés peuvent vous valoir une amende en cas de contrôle de police.

Vérifiez leur pression, y compris celle de la roue de secours en vous référant aux indications du carnet d'entretien. Des pneus sous-gonflés entraînent une surconsommation de carburant, ils adhèrent moins bien à la route et sont susceptibles d'éclater. Pour de long trajet, il est recommandé de gonfler ses pneus à une pression légèrement supérieure à la normale, de l'ordre de 0,3 bars. En cas de doute quant à leur état d'usure, n'hésitez pas à demander conseil à un professionnel. Au moment de met-

tre vos bagages dans le coffre, veillez à ne pas surcharger votre véhicule. Si celui-ci s'affaisse excessivement, il y a fort à parier que le poids total en charge (PTAC) autorisé est dépassé. Vous risquez non seulement un accident mais également une amende variable en fonction du dépassement.

Si vous transportez des objets encombrants (planches à voile, vélos...), ceux-ci peuvent dépasser l'arrière du véhicule, mais ils doivent être dotés d'un dispositif réfléchissant homologué, complété par un feu rouge pour rouler la nuit ou par temps de brouillard s'ils débordent de plus d'un mètre.

VÉRIFIEZ LES NIVEAUX

Avant un long trajet, vérifiez les niveaux d'huile, de liquide de refroidissement, de frein et de lave-glace. Emportez dans votre coffre un bidon de chaque afin de parer au plus pressé en cas de pépin sur la route. Pensez à changer les balais d'essuie-glace usagés et à nettoyer les vitres intérieures et extérieures. Faites ensuite le tour de la signalisation de votre véhicule en

traquant les ampoules grillées. Prévoyez un lot d'ampoules de rechanges pour chacun des feux ainsi que les fusibles correspondants.

Enfin, pour améliorer votre confort de conduite, faites changer le filtre de votre climatisation et vérifiez le niveau de fréon.

Rouler tranquille c'est aussi "anticiper". N'oubliez ni le triangle de signalisation, ni le gilet de sécurité jaune, à placer à portée de main. Pensez à vous munir d'une trousse à outils, d'un extincteur, d'une lampe de poche et d'un nécessaire de premiers soins. Si vous partez à l'étranger renseignez-vous sur les règles en usage et les équipements obligatoires. Enfin n'oubliez ni la mise à jour de votre GPS, ni vos cartes routières en cas de panne. Lors du départ, renseignez vous sur les prévisions de circulation pour rouler dans les meilleures conditions (Info trafic sur Internet, Bison Futé, Sytadin, Coraly, et la radio sur autoroute 107.7). En conduisant, ne négligez jamais le port de la ceinture de sécurité et veillez au respect des distances. Sur autoroute, la distance requise est de 100 mètres entre chaque véhicule, soit environ deux traits de marquage le long de la bande d'arrêt d'urgence.

activité fatigante. Il est essentiel d'être en forme pour prendre la route. Veillez à bien dormir la nuit précédent votre voyage et à éviter les médicaments, les repas copieux et, bien entendu, bannissez l'alcool. Prenez plutôt avec vous une bouteille d'eau fraîche.

Arrêtez-vous toutes les deux heures pour faire une pause. La baisse de vigilance pour "sommolence excessive" est responsable d'un tiers des accidents sur les autoroutes européennes. Un conducteur somnolant au volant a 7 fois plus de risques d'avoir un accident. Ne vous forcez pas à atteindre votre but contre vents et marées, votre sécurité est à ce prix. Si vous roulez avec des enfants, pensez à prendre avec vous quelques petits jouets ainsi que des livres. Les équipements du type lecteur DVD sont particulièrement bienvenus pour favoriser le calme la durée d'un film.

Comme les enfants ont besoin de variété dans leurs activités, préparez également des chansons, voire des cassettes ou des CD. Et n'oubliez pas ! La ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers. Le conducteur est par ailleurs aujourd'hui responsable du port de la ceinture de sécurité à l'arrière pour l'ensemble de ses passagers mineurs.

ET POUR VOUS ?

Aussi sédentaire soit-elle, conduire est une

APEI-Actualités.
Sophie MILLOT



© Elena Elisseeva - Fotolia.com

Le contrôle technique

Obligatoire pour les véhicules qui affichent quatre années au compteur, le contrôle technique, porte sur 116 points dont 65 sont soumis à contre-visite. Voiture passée au crible...

Le contrôle technique est un passage obligé depuis janvier 1992. Il doit être réalisé dans les 6 mois qui précèdent le quatrième anniversaire de la première mise en circulation de votre voiture, puis doit être reconduit tous les deux ans.

Ce contrôle est également requis en cas de vente de votre véhicule à un particulier si votre précédent contrôle technique date de plus de 6 mois. En revanche, il n'est pas obligatoire si vous cédez votre voiture à un professionnel. De même si celle-ci est âgée de plus de 25 ans, vous pouvez lui faire passer son dernier contrôle technique puis le joindre à la demande de carte grise de véhicule de "collection" auprès de la préfecture. Vous serez ensuite exempté de contrôle.

CONTRÔLE RENFORCÉ

L'obtention de la précieuse vignette est subordonnée au contrôle de 116 points depuis le 1^{er} janvier 2008, contre 125 précédemment. Il s'agit en réalité d'une simplification de la nomenclature, plusieurs points étant réunis en un seul. Dans les faits, les contrôles sont

approfondis et de nouveaux points de contrôle sont soumis à contre-visite, parmi lesquels les amortisseurs, le niveau de liquide de frein, la présence de caoutchouc antidérapant sur la pédale de frein, l'état des lave-phares sur les voitures équipées au xénon, les traces de coupures ou de brûlures sur les ceintures de sécurité, le contrôle du système OBD chargé de surveiller les émissions polluantes lorsqu'il existe et l'homologation des pare-bufiles. Par ailleurs l'indice de charge des pneus et les équipements de sécurité comme le troisième feu stop font l'objet d'une contre-visite en cas de dysfonctionnement.

Celle-ci doit être réalisée dans les deux mois qui suivent le procès verbal de contrôle. Ne perdez pas de temps, car si le délai expire avant que vous ayez procédé aux travaux requis, vous devrez repasser par la case, "visite initiale". D'autre part si vous prenez la route sans contrôle technique, vous risquez un accident et une amende de 135 euros, et votre carte grise peut être retenue.

APEI-Actualités. Sophie MILLOT

www.volkswagen.fr

Polo United

9700 €*

* Prix de vente hors taxes, hors options. * Garantie 3 ans ou 100 000 km. * Garantie 3 ans ou 100 000 km. * Garantie 3 ans ou 100 000 km. * Garantie 3 ans ou 100 000 km.

LES (INSTANTS) VOLKSWAGEN

Du 1^{er} juin au 31 juillet 2009

ANTEA AUTOMOBILES CD 35, route de Gometz 91940 Les Ulis Tél. 01.60.12.70.70 Distributeur	DONJON AUTOMOBILES 107, route de Corbeil 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois Tél. 01.69.46.63.03 Distributeur	GALAXIE AUTOMOBILES ZA Belles Vues - 7, rue des Prés 91290 Arpajon Tél. 01.69.26.29.70 Distributeur
---	--	--

Volkswagen recommande **ELIXION**

Offre réservée aux particuliers, valable du 01/06/09 au 31/07/09, en France métropolitaine chez les Concessionnaires Volkswagen participants, non cumulable avec toute autre offre en cours. * Prix TTC conseillé au tarif de 9700€ de la Polo United 1.2 96, 3 portes, version base d'une version exceptionnelle. LES INSTANTS VOLKSWAGEN de 100€ TTC et de la prime Volkswagen de 100€ TTC établie sur un véhicule neuve homologué de CO2 en moins pour la mise au point d'un véhicule de 0 à 10 ans (conditions détaillées disponibles sur www.volkswagen.fr et auprès de votre concessionnaire). Offre spéciale limitée à 100 exemplaires, pour tous concessionnaires, à partir du 01/06/09 d'une Polo United 1.2 96, 3 portes. * Prix TTC au 01/06/09 de 10 000€ hors options. * Garantie 3 ans ou 100 000 km. * Garantie 3 ans ou 100 000 km. * Garantie 3 ans ou 100 000 km. * Garantie 3 ans ou 100 000 km.